

La gestion des déchets ultimes dans Charlevoix-Est : *un engagement naturel pour nos générations futures!*

La MRC de Charlevoix-Est gère **efficacement** et **sécuritairement** les matières résiduelles produites sur son territoire contribuant ainsi à préserver la santé humaine et la qualité de l'environnement.

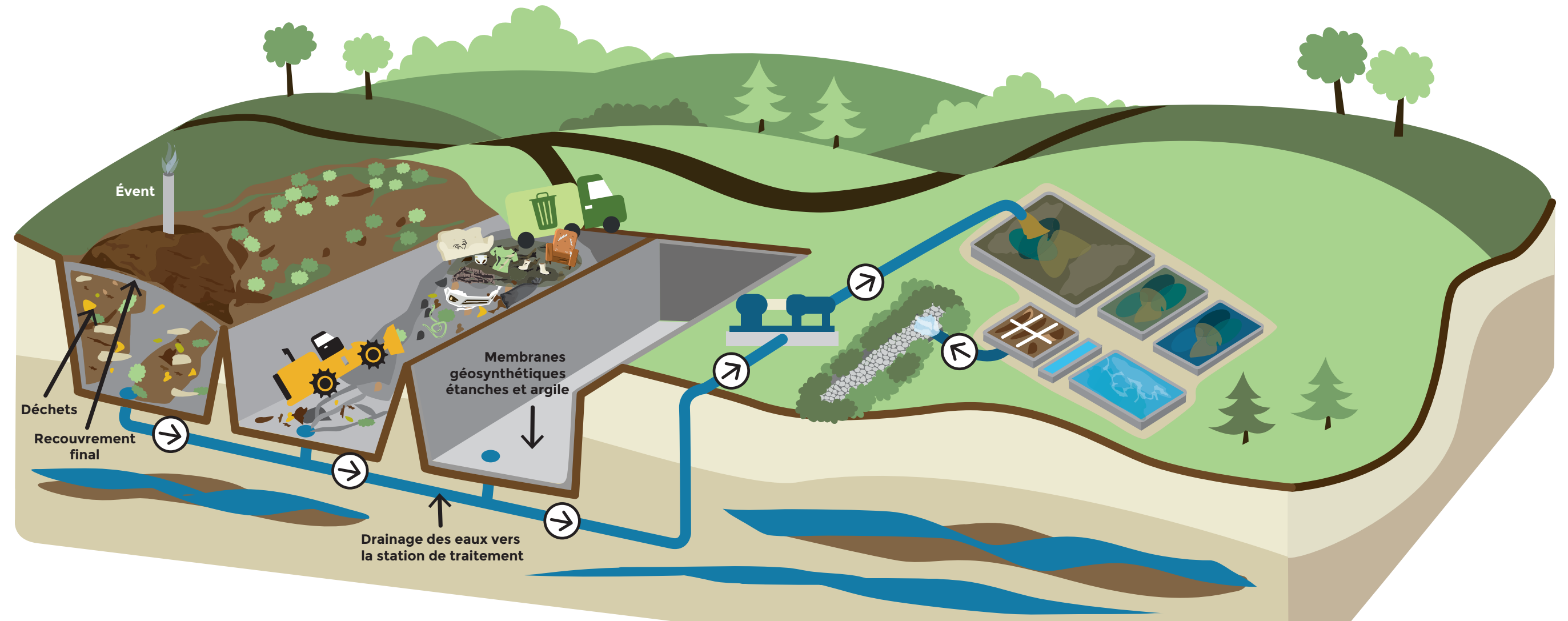
Malgré les efforts déployés par les citoyens et la MRC afin de réduire les **déchets ultimes** enfouis au Lieu d'enfouissement technique (LET) situé à Clermont, il en reste encore à gérer.



D'ici 5 ans, nous aurons atteint la limite de la capacité des cellules d'enfouissement actuelle. Heureusement, le LET est constitué de plusieurs installations et équipements permanents qui permettent l'**agrandissement du site** et ainsi de répondre aux besoins futurs de ce service de gestion des déchets en construisant de nouvelles cellules au fil du temps.

Consciente de la responsabilité environnementale liée à la gestion du LET, la MRC réalise ses activités d'enfouissement des déchets de façon **sécuritaire pour l'humain et l'environnement** tout comme une trentaine d'autres LET municipaux au Québec qui sont encadrés par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

L'encadrement de ces activités guide la construction de **cellules d'enfouissement des déchets étanches** protégeant ainsi les eaux souterraines et de surfaces. Cette étanchéité est assurée par un double niveau de membranes géosynthétiques soudées et d'une troisième barrière constituée d'argile. Les eaux contaminées provenant des déchets ultimes et également des précipitations (pluie et neige) tombant sur ceux-ci sont récupérées par un réseau de captage des eaux usées. Ces dernières sont acheminées vers la station de traitement située à proximité de la zone d'enfouissement du LET. Des critères stricts de rejet doivent être respectés.



Pour éviter les **envois de matières**, les **odeurs** et la **présence d'oiseaux**, un recouvrement journalier des déchets est effectué après un **compactage optimal**, et ce, afin de **prolonger la durée de vie utile** des cellules d'enfouissement.

Un **recouvrement temporaire** est réalisé annuellement sur la zone d'enfouissement en exploitation à l'aide d'un produit colmatant. Lorsqu'une cellule d'enfouissement est pleine de déchets, soit environ tous les 4 ans, un recouvrement final constitué d'une membrane géosynthétique étanche soudée et d'un couvert végétal permanent est mis en place. Enfin, la MRC maintient la **propreté** des alentours du site par des activités intenses de nettoyage printanier.



Tous ensemble, réduisons notre production de déchets ultimes, contribuant ainsi à prolonger la durée de vie des cellules du Lieu d'enfouissement technique.

VOICI PLUSIEURS ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Vérification annuelle de l'**étanchéité** des installations de traitement par une firme externe

Vérification des **biogaz** et surveillance de la **qualité de l'air** des bâtiments

Suivi environnemental des **eaux souterraines**

Suivi des **inspections** annuelles réalisées par le MELCCFP

Suivi de la progression de l'enfouissement par un relevé annuel par la méthode GPS

Tenue d'une rencontre annuelle avec le **comité de vigilance** du LET

